

Activités de loisirs en contexte de pandémie COVID-19

RÉOUVERTURE PROGRESSIVE DES INFRASTRUCTURES

Pour diffusion immédiate

Saint-Hyacinthe, le 29 juillet 2020 – La Ville de Saint-Hyacinthe a adopté un plan de relance en vue de la réouverture des bâtiments et équipements municipaux utilisés pour les activités de loisirs intérieures et extérieures. Graduellement, à compter du 5 septembre, les organismes responsables pourront reprendre leurs activités en s’assurant de respecter les nouvelles exigences sanitaires.

Plateaux disponibles à compter du 5 septembre

Les glaces, piscines intérieures, plateaux de loisirs de quartier et plateaux d’activités municipales seront à nouveau accessibles, dès le 5 septembre. L’ensemble des activités régulières des organismes y sera autorisé, sous réserve de l’application des principes de distanciation physique et des recommandations sanitaires des autorités de la santé publique, à l’exception des activités exclues par les mesures gouvernementales. La date de début de chacune de ces activités variera selon la planification des cours et ateliers prévue par les organismes responsables. Chaque organisme doit aussi, au préalable, avoir préparé un protocole de fonctionnement pour la tenue d’activités en période de pandémie. Il doit ensuite prévoir une période de promotion et d’inscriptions.

Plateaux scolaires disponibles à compter du 5 octobre

L’ouverture des plateaux scolaires aura lieu en octobre puisqu’un arrimage doit être fait avec les écoles, notamment pour les activités parascolaires. Il reste également plusieurs aspects à considérer en lien avec l’utilisation partagée des locaux par différents publics et la désinfection qui y est associée.

Étapes à venir

« C’est une année exceptionnelle. La Ville et tous les organismes qui offrent des activités de loisirs sur notre territoire doivent faire preuve de beaucoup de résilience pour s’adapter aux contraintes liées à la pandémie. Notre objectif est d’offrir un maximum d’activités tout en respectant rigoureusement les obligations de la santé publique. Il faut se donner le temps de planifier et de déployer cette programmation. Les citoyens pourront bientôt en savoir plus sur l’offre d’activités automnales, mais il reste plusieurs aspects à gérer », souligne le maire de Saint-Hyacinthe Claude Corbeil.

Pour plus d’information sur la programmation automnale, communiquez avec les différents organismes ainsi que vos loisirs de quartier vers la fin du mois d’août. La Ville publiera aussi de l’information à ce sujet sur son site Internet et sur sa page Facebook.

– 30 –

Source : Direction des communications
450 778.8300